

**GROUPEMENT DE COMMANDE DE
COLLECTIVITES DU BASSIN
RHODANIEN**

Coordonnateur : SIECEUTOM

773 Chemin du Mitan

84 300 Cavaillon

 Contact : Mme Virginie Degabriel,
Directrice

INSTALLATION

- Projet de centre de tri

MISSIONS CONFIEES

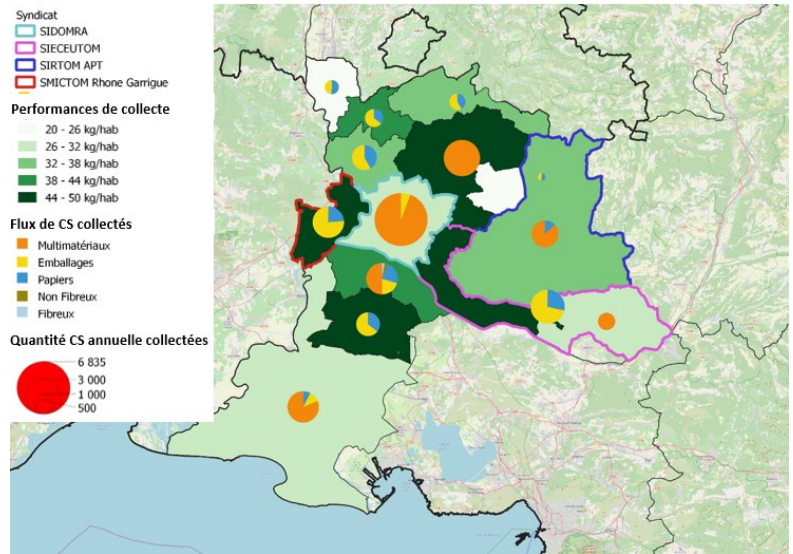
- Etude préalable d'aide à la décision pour la construction d'un centre de tri des emballages plastiques et des papiers graphiques sur le bassin rhodanien

MONTANT DE LA MISSION

- 56 k€

PARTENAIRES

- PARME AVOCATS
- PARTENAIRE FINANCE LOCALE


CARACTERISTIQUES DU PROJET

Comme suite à la validation du PRPGD de Provence Alpe Côte d'Azur, plusieurs collectivités ont monté une *association de réflexion sur les déchets ménagers et assimilés du bassin vacluso-rhodanien*, dont l'objet est d'étudier des voies et moyens relatifs aux nouveaux enjeux de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés du Vaucluse et ses environs, à savoir les collectivités incluses dans le bassin de vie rhodanien tel que défini par le PRPGD et les territoires qui lui sont limitrophes

En Vaucluse, l'unique centre de tri du bassin rhodanien, propriété du SIDOMRA, n'est pas équipé pour l'extension des consignes de tri. Ce centre de tri perd progressivement ses clients extérieurs passés à l'extension des consignes de tri.

Au travers de leur association, les collectivités ont donc la volonté de collaborer à l'émergence d'un équipement capable de répondre à l'extension des consignes de tri. Aussi, elles ont entrepris de lancer une nouvelle étude d'aide à la décision, pour arrêter définitivement le projet d'un point de vue technique et économique, ainsi que trancher les questions juridiques relatives au mode de collaboration entre les collectivités investisseuses et au mode de portage de l'équipement.

NOS MISSIONS

- Mise à jour du diagnostic 2017/2018
- Définition de scénarios de tri, y compris : chiffrage des coûts de résiliation d'un contrat de DSP et en option du retrait de quelques collectivités de Syndicats
- Aide à la décision relative aux modalités de collaboration entre collectivités, au portage du financement et au mode de gestion
- Définition d'une feuille de route et conseils pratiques